



# Histo-Généalogie



## Mosset en 1806 - Le bicentenaire

### Les descendants

Le bilan humain des événements de 1806 à Mosset est terriblement lourd : outre les deux gardes forestiers assassinés, on compte quatre condamnés à vingt ans de fer qui n'ont pas survécu aux conditions de vie carcérale, un fuyard qui est, curieusement, mort dans son lit et deux prévenus miraculeusement acquittés. Au cours des quatre derniers siècles la communauté mosétane a rarement connu de pareilles épreuves : citons l'épidémie de peste de 1653 et la première guerre mondiale de 1914 à 1918.

Que sont devenus leurs familles en ce début du XIXe siècle ? Quels sont leurs descendants ?

### Les descendants des victimes

#### Gaudérique Fabre (1745-1806) assassiné en 1806

On a vu<sup>1</sup> que **Gaudérique Fabre** est un *gavatx*, né à COUNOZOULS. Marié à **Anne Surjous** [1746-1818] de Mosset, elle lui a donné quatre filles toutes mariées à Mosset :

- **Marguerite Fabre** qui, après le décès de son mari **Julien Lavila**, frère du maire **Isidore Lavila**, quittera Mosset et se remariera à un Lieutenant des Douanes.

- **Elisabeth Fabre** qui épouse en 1807 **Baptiste Salies** de Brèzes. Fait exceptionnel à Mosset à cette époque, le couple, sans enfant, se séparera vers 1820<sup>2</sup>.

- **Rose Fabre** épouse **François Ribot** tisserand de Montfort-sur-Boulzane. Le couple avait quitté le village au début 1806 à la suite de la

sévère altercation entre **François Ribot** et **Joseph Manaud**<sup>3</sup>, le premier précipitant le second au bas de l'escalier du *Plaçal*.

- **Raphaëlle Fabre** qui épouse **Etienne Dimon**. Le couple aura 8 enfants dont quatre survivants, parmi lesquels **Françoise Dimon** (1802-1879) qui épouse en 1821, en premières noces, **Jacques Radondy** (1797-1836) dit *El Forro*, neveu d'**Etienne Radondy** (1766-1813) un des condamnés à 20 ans de bague pour assassinat de l'oncle de son mari. Ce qui atteste, au moins pour ces deux

familles, que les ressentiments n'ont pas été très forts entre victimes et condamnés.

Seul ce couple **Fabre Dimon** a des descendants identifiés de **Gaudérique Fabre**. Ils portent aujourd'hui les noms de Fabre, Radondy, Borreil, Enriquel, Canal, Pujol, Soler, Berges, Gachet, Arrous, Sarda, Batlle etc.

#### Jean Serrat (1753-1806) assassiné en 1806

**Jean Serrat** qui habitait Campôme est lui aussi un *gavatx*. Né à Mijanès dans l'Ariège, on ne sait rien de ses descendants éventuels.

### Les bagnards

#### Le bague de Rochefort

Les quatre condamnés sont restés quelques semaines à Perpignan, à la prison de la rue Deroja, où ils ont pu bénéficier du confort du nouvel et flamboyant neuf établissement pénitencier construit en 1804. Ils pouvaient même recevoir la visite de parents et d'amis.

Les délais des recours passés ils ont été transférés au bague de Rochefort. Ce bague faisait partie, avec Toulon et Brest, des trois grands bagues qui précéderent les bagues coloniaux. Conçu en 1766

pour accueillir 500 forçats, Rochefort en abritera jusqu'à 2500 et encore 1600 lors de sa fermeture en 1852.

*Les forçats y travaillent pour les arsenaux de la marine. Ils effectuent les tâches les plus ingrates et périlleuses. Ils survivent difficilement à cette forme de captivité besogneuse associant maladies, violence, malnutrition et épuisement.*

*trition et épuisement.*

Transférés à Rochefort, les quatre bagnards de Mosset n'ont pas longtemps résisté à ce régime



carcéral. Ils sont tous décédés à l'Hôpital Maritime de la Marine dans les mois et années qui ont suivi :

- **Joseph Soler** le 14 août 1808, âgé de 25 ans, moins de six mois après son arrivée.
- **Pierre Respaut** le 29 octobre 1809, âgé de 46 ans, moins d'un an après son arrivée.
- **Isidore Dirigoy** le 26 juillet 1811, âgé de 54 ans, moins de trois ans après son arrivée.
- **Etienne Radondy** le 18 septembre 1813, âgé de 47 ans, le plus âgé des quatre, qui a résisté aux épreuves presque cinq ans.

Que sont devenues les familles des condamnés ?

#### **Joseph Soler (1783-1808) condamné**

**Joseph Soler** était célibataire. Son père **Isidore**, maçon, est décédé dès 1811. Sa mère **Marie Julia** originaire de Campôme et son frère cadet **Gilles** dit *El Peirer* ont quitté Mosset. Ils n'ont laissé aucune trace.

#### **Isidore Dirigoy (1759-1811) condamné**

On a vu précédemment qu'**Isidore Dirigoy** marié à **Magdeleine Combaut**, elle aussi de Campôme, avait quatre enfants.

Le fils aîné **Maurice**, celui qui avait été témoin à Perpignan, n'a laissé aucune trace.

Une fille, **Marie Angélique**, décède à 18 ans, trois mois après son père.

La cadette **Françoise** épouse en 1817 à Mosset **Jean Sarda** tisserand de Molitg. Ils ne laissent, eux aussi, aucun descendant.

Seul **Jean Baptiste** s'engage dans l'armée alors qu'il n'a pas vingt ans. A son retour, il épouse **Catherine Fauré**, encore une étrangère, et reste quelques années à Mosset. Il en devient même fossoyeur et garde champêtre en 1815.

Il habite la maison attenante au *Portalet de baix* qui correspond à l'actuel 18 *Carretera de Prada*. La famille y loge avec la mère **Madeleine Combaut** jusqu'en 1833, date à laquelle ils la vendent à **Jacques Payré** (1801-1864). Ils ont un fils qui part sous les drapeaux comme remplaçant mais dont on ne sait plus rien. Il ne reste donc aucune trace quelques décennies plus tard des descendants d'**Isidore Dirigoy**.

#### **Michel Alzeu (1775-1824) condamné**

On sait qu'il avait fui en Espagne<sup>4</sup>. Il ne verra jamais sa fille **Eulalie** née et décédée juste après son départ.

On a vu aussi qu'il finira ses jours dans son lit à Mosset en 1824 à 48 ans, un an après son épouse **Thérèse Parès**. Leur fils **Pierre Ange** a quitté Mosset pour Codalet. Il ne laisse aucune trace.

#### **Respaut Pierre (1762-1809) condamné**

A son décès, **Pierre Respaut** laisse trois enfants qui se marieront à Mosset et à Nohèdes :

- **Martin Respaut** dit *El Ferrer* (1799-1866) qui épousera en 1833 à Mosset **Marguerite Bourges** (1808-1864). Il habitera la maison du père au 2 *Placeta del Sabater* jusqu'à son décès. Cette habitation sera ensuite vendue au maréchal ferrant **Jean Brunet**. Ils auront des enfants mais pas de descendants identifiés au-delà de trois générations.



**Marie Pardineille**  
Fille de Félix

- **Marguerite Respaut (1805)** qui épousera en 1834 à Mosset **Baptiste Delriu** (1807) mais sans descendants identifiés.

- **Emmanuel Respaut**<sup>5</sup> (1792-1867) qui épousera en 1819 à Nohèdes **Marie Radondy** (1799-1862) de Nohèdes et qui aura une fille qui épousera **Félix Pardineille** de Taurinya. De ce dernier couple descendront les **Dimon Fabre** et les **Ville Dimon** de Mosset

#### **Etienne Radondy (1766-1813) condamné**

A son décès **Etienne Radondy** laisse cinq enfants qui se marieront. Deux couples resteront à Mosset avec leur mère **Catherine Fabre** (1762-1828).

- **Jacques Radondy (1788-1844)** qui épouse à Urbanya en 1822 **Catherine Salvat** (1796-1847).

- **Marie Radondy (1794-1852)** qui épouse à Mosset en 1821 **Thomas Pares** (1797-1844).

- **Marguerite Radondy (1795-1855)** qui épouse en 1818 à Mosset **Pierre Grau** (1787-1855).

- **Vincent Radondy (1797-1851)** qui épouse à Mosset en 1823 **Thérèse Bonet** (1796-1878) et qui héritera de la maison du 16 *Carretera de Prada*.

- **Thérèse Radondy (1799-1828)** épouse à Mosset en 1825 **Jean Sarda** (1793-1830) de Molitg.

### **Les acquittés**

#### **Bonamich François (1784-1854) acquitté**

Neuf jours après le jugement du 25 juin 1807, **Bo-**

**namich François** signe chez Maître Lavall, notaire à Prades, l'achat d'une maison avec patus et d'une terre à *Ladou*. Le vendeur est le scieur de long **Joseph Terrals** qui reçoit 700 francs<sup>6</sup>.

Cette somme n'est pas versée devant notaire et son origine n'est pas indiquée. Un dédommagement de l'État dans des délais aussi courts est peu probable. Cet acte paraît donc curieux. Y avait-il un accord

secret avec le vendeur **Joseph Terrals** ? Nous verrons ultérieurement que l'acolyte, également acquitté, **Jacques Blanquer**, a pu ainsi récupérer, au nom de sa femme, les biens achetés en 1806 par le même scieur de long, le contrat se référant explicitement à une promesse de restitution.

La maison était située rue du *Raboust*. Elle confrontait d'orient et du midi le chemin qui conduit à Prades, du couchant la rue du *Raboust* et de septentrion avec **Etienne Porteil**<sup>7</sup>. Elle était à gauche en descendant l'actuel *Carrer de l'Hospital Vell* juste après le pont sous la route de Prades.

**François Bonamich**, célibataire lors des événements, se marie en 1812 avec **Marie Parent** une étrangère. Elle lui donne un garçon **Joseph** puis une fille **Catherine** qui se marieront à Mosset.

**Joseph** épousera **Pauline Ferrier** d'Escouloubre. Ils auront deux filles qui se marieront et quitteront le village, l'une pour Perpignan et l'autre pour Sigean, ne laissant aucune descendance connue

La fille **Catherine** épousera **Etienne Pujol** de Counozouls. Ils auront quatre fils et une fille **Marie Apollonie** (1863-1947) **Pujol** sage femme épouse de **Joseph Porteil** (1880-1946).

On retrouve l'un des quatre fils, **Joseph Pujol** gendarme retraité en 1897 à Maury et en 1902 à Nancy.

Les 3 autres se marient à Mosset :

- **François** avec **Marguerite Bazinet**
- **Baptiste** avec **Thérèse Salies**
- **Gaudérique** avec **Marie Ponsaillé**, parents de **François Pujol** (1886-1945) boucher et maire de 1925 à 1940 puis de 1944 à 1945 à Mosset.

**Jacques Blanquer** (1777-1820) acquitté

Ses frasques en compagnie de sa sœur feront l'objet des deux prochains articles.

## Remarques

Dès maintenant on peut faire quelques remarques globales sur le comportement des gens de Mosset vis-à-vis des descendants des victimes et des prévenus.

On ne trouve aucune trace de discrimination à leur égard. On a même constaté le mariage entre les descendants des familles **Fabre** et **Radondy**, victimes et condamnés.

L'analyse des mariages montre que le taux des mariages avec un conjoint étranger n'est pas plus fort.

Par ailleurs si les départs de Mosset sans retour et sans laisser de traces sont fréquents ils ne paraissent pas significatifs comparés au dépeuplement naturel des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle : la population a commencé à fléchir vers 1830 pour passer de son maximum avec 1330 personnes à 850 en 1900 et 300 en 2000.

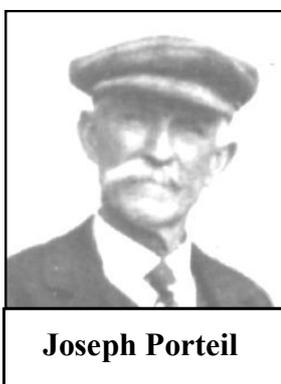
Ce qui est surprenant, par contre, c'est que ces événements dramatiques soient aussi rapidement tombés dans l'oubli. Aucun autochtone, même parmi les plus âgés, n'en a jamais entendu parler. L'oubli est total. Seuls **Jacques Joseph Ruffian-dis** et **Michel Brunet**, après consultation des archives, les mentionnent dans leurs ouvrages sur Mosset.

A suivre...

Jean Parès

## Le pardon

*La petite fille du garde forestier assassiné en 1806 épouse en 1821 le petit fils du père d'un des condamnés<sup>8</sup>.*



Joseph Porteil

## Références

1 - JDM N°51 de septembre 2006

2 - ADPO 5W566

Le divorce interdit depuis le concile de Trente en 1563, instauré en 1792, restreint par le code civil de 1804, est aboli depuis 1816.

3 - JDM N°43 de mai 2005.

4 - JDM N°55 de mai 2007.

5 - Ascendants des Pares Garrigo.

6 - ADPO 3E64/8.

7 - Probablement le curé jureur défroqué, 1774-1808, qui avait un patus à l'emplacement actuel de la route devant le restaurant au 9 *Carretera de Prada*.

8 - Un autre pardon, plus officiel, avait eu lieu le 24 octobre 1560 à Mosset, celui de la veuve Romenguera envers les trois frères **Michel, André, prêtre à Mosset, et Jean Maydat**, meurtriers de **Guillaume Romenguera**.